

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14195**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Droit de l'entreprise Spécialité Droit fiscal de l'entreprise

Nouvel intitulé : Mention "Droit fiscal"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Président de l'université Toulouse 1 Capitole, Université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc, 313 Finances, banque, assurances, immobilier, 314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du master peut exercer les activités suivantes :

- Il conseille les entreprises dans le domaine du droit fiscal.
- Il prévient les litiges fiscaux des entreprises.
- Il respecte et fait respecter la réglementation fiscale en vigueur.
- Il défend les intérêts du client.
- Il rédige ou fait rédiger des actes.
- Maîtriser les principaux domaines du droit fiscal de l'entreprise.
- Utiliser les outils de gestion financière, juridique et fiscale.
- Analyser et de synthétiser des données juridiques en vue du traitement de contentieux financiers et la recherche de solutions adaptées.
- S'adapter à l'évolution des matières de droit fiscal.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- secteur privé
- secteur associatif
- cabinet d'avocats
- cabinet d'expertise comptable
- entreprises
- juriste-fiscaliste dans les entreprises
- gestionnaire de patrimoine-aspects fiscaux
- conseiller en investissements financiers
- conseiller en gestion de capitaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Semestre 1 40 ECTS

UE 1 Enseignements fondamentaux 25 ECTS

- Imposition du chiffre d'affaires
- Imposition des bénéfices
- Revenus redistribués
- Fiscalité des groupes de sociétés
- Contribution économique territoriale
- Fiscalité des restructurations
- Contrôles et contentieux fiscal

UE 2 Enseignements complémentaires 15 ECTS

- Comptabilité
- Fiscalité des personnes : Impôt sur le revenu
- Fiscalité des personnes :bénéfices non commerciaux
- Fiscalité du patrimoine : transmissions
- Fiscalité du patrimoine :imposition de la fortune
- Fiscalité des personnes publiques

Semestre 2 20 ECTS

UE3 Orientation (à choix) 20 ECTS

Choix 1:Voie professionnelle

Rapport de stage 20 ECTS

Choix 2:Voie recherche

Mémoire 20 ECTS

Evaluation et compensation

L'examen du master 2 comporte deux sessions d'examen pour le semestre 1 et une seule session pour le semestre 2.

Chaque unité d'enseignement est validée individuellement et capitalisée avec acquisition des crédits (ECTS) correspondants dès lors que le candidat y obtient la moyenne.

Pour chacun des semestres, les unités où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne sont validées par compensation si le candidat est admis au semestre.

Chaque semestre est validé individuellement.

Pour être déclaré admis

- au semestre 1, le candidat doit y obtenir une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 et une note au moins égale à 5 sur 20 à l'épreuve de grand oral exposé -discussion.

- au semestre 2, le candidat doit y obtenir une note de moyenne générale au moins égale à 10 sur 20.

Pour être déclaré admis au diplôme, le candidat doit être admis au semestre 1 et au semestre 2. Le jury de diplôme peut octroyer des points de jury.

Accès et formation préalable requise

L'octroi du diplôme de master s'effectue après une formation en 4 semestres dont les 2 premiers semestres peuvent être réalisés dans le cadre de parcours du domaine droit de l'entreprise, droit, comptabilité-contrôle ou de diplôme jugé équivalent.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Oui Composition des jurys : équipe enseignante (50%) et professionnels(50%) :1 membre de l'administration fiscale,1 expert comptable,1 professionnel autre
En contrat d'apprentissage	X		Non
Après un parcours de formation continue	X		oui Composition des jurys : équipe enseignante (50%) et professionnels(50%) :1 membre de l'administration fiscale,1 expert comptable,1 professionnel autre
En contrat de professionnalisation	X		Oui Composition des jurys équipe enseignante (50%) et professionnels(50%) :1 membre de l'administration fiscale,1 expert comptable,1 professionnel autre
Par candidature individuelle	X		Oui Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP Composition des jurys : équipe enseignante (50%) et professionnels(50%) :1 membre de l'administration fiscale,1 expert comptable,1 professionnel autre

Par expérience dispositif VAE	X	Oui équipe enseignante (50%) et professionnels(50%) :1 membre de l'administration fiscale,1 expert comptable,1 professionnel autre
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 23 juillet 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Pour plus d'informations

Statistiques :

2010-2011: 207 candidats, 40 avis favorables, 23 inscrits

2011-2012: 322 candidats, 68 avis favorables, 26 inscrits

<http://www.univ-tlse1.fr>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Certification suivante : Mention "Droit fiscal"